

Publics cibles

Les professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire

Les représentants des autorités communales et cantonales responsables de l'aménagement du territoire et des constructions

Les membres des associations : FAS, FSU, SIA-GPA, VLP-ASPAN, UPIAV

Organisation de la journée

Kurt Aellen, SIA

Blaise Junod, SIA, Président de la commission SIA 142

Thierry Chanard, Président FSU section romande

Peter Giezendanner, FSU section romande

Urs Zuppinger, FSU section romande

Inscriptions

Inscriptions à l'aide du talon annexé ou par mail jusqu'au 30 novembre 2005

SIA Section vaudoise,

Madame Geneviève Hofer

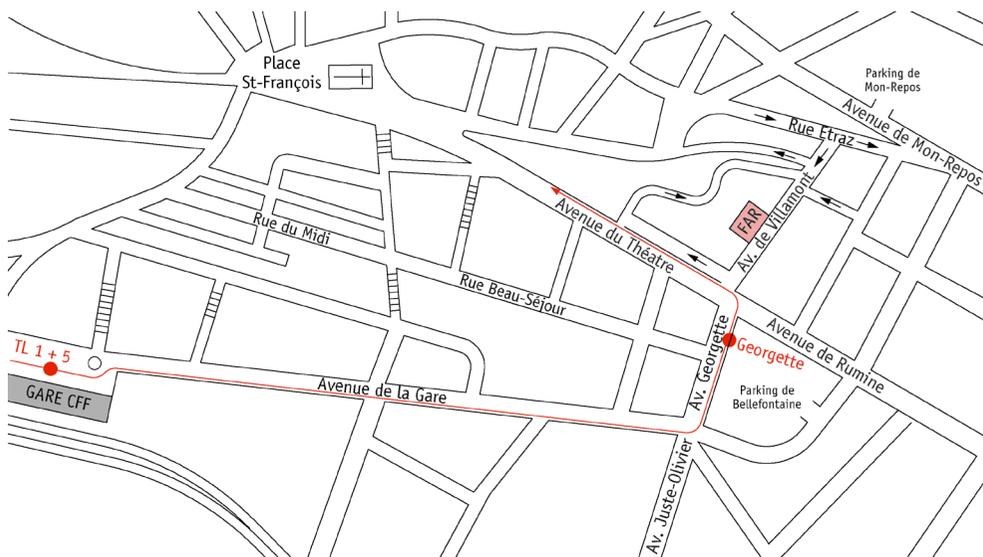
av. de Jomini 8, 1004 Lausanne

tél. 021 646 34 21

fax. 021 647 19 24

info@siavd.ch

Participation gratuite

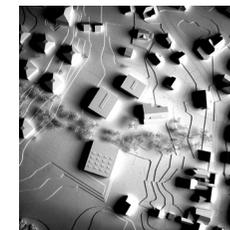


FAR - Forum d'architectures, avenue de Villamont 4, Lausanne

FSU section romande
sia section vaudoise

bâtir et planifier

interactions des architectes et urbanistes



vendredi 9 décembre 2005

FAR - Forum d'architectures

avenue de Villamont 4, Lausanne

Organisation :

SIA, section vaudoise

FSU, section romande

Partenaires :

FAS, Fédération des architectes de suisse

FSU, Fédération suisse des urbanistes

UPIAV, Union patronale des ingénieurs et architectes vaudois

SIA - GPA, Groupe professionnel architecture

VLP-ASPAN, Association suisse pour l'aménagement national

Bâtir et planifier interactions des architectes et urbanistes

Les champs d'activité des architectes et des urbanistes sont à la fois trop proches et trop distincts pour qu'il soit facile de s'entendre. Les échanges sont rares, alors que les interventions des uns et des autres alternent et se côtoient dans la pratique en permanence.

La SIA Vaud et la FSU romande proposent d'aborder la question de l'opportunité d'une interaction accrue entre les deux disciplines en traitant notamment du concours d'architecture.

Il arrive en effet qu'une planification fasse partie des données à prendre en considération dans le cadre d'un concours d'architecture. A l'inverse, un concours d'architecture peut engendrer ou impulser une modification de règles d'aménagement en vigueur.

Quels sont les potentialités et les problèmes qui apparaissent dans ces deux cas de figure ?

La loi sur les constructions du canton de Berne comporte à son art. 93 une disposition qui traite de façon explicite du rapport entre la planification territoriale et le concours d'architecture : dans les « zones à planification obligatoire » où toute construction nouvelle requiert en principe l'édition d'un plan de quartier, l'autorité communale peut renoncer à cette obligation lorsqu'un projet est issu d'un concours organisé conformément aux règles de la SIA.

Quels sont les avantages d'une telle disposition ? Quels sont les problèmes pratiques qu'elle pose et quelles solutions ont été trouvées pour y remédier ?

Il est proposé d'aborder ces questions à partir de quatre cas d'application concrète en tant que base d'une discussion de fond sur les complémentarités et les contradictions entre les deux disciplines.

Urs Zuppinger

Intervenants :

Eric Gysin, ingénieur, président SIA Vaud

Thierry Chanard, urbaniste, président FSU romande

Kurt Aellen, architecte, vice-président du jury "nMBA"

Patrick Berger, architecte, professeur à l'EPFL, membre du jury "Genève 2020"

Philippe Bonhôte, architecte, organisateur du concours "Genève 2020"

Francesco della Casa, architecte, rédacteur de la revue "Tracés"

Xavier Fischer, urbaniste, membre du comité de la fédération suisse des urbanistes

Willi Frei, architecte

Blaise Junod, architecte, président de la commission SIA 142, président du jury "Marais du Billet"

Bernard Leutenegger, urbaniste, Direction de l'aménagement du territoire, DAEL, Genève

Pierre Mosimann, urbaniste, office cantonal de l'organisation du territoire, Berne

Laurent Ollivier, urbaniste, chargé de la planification du site "nMBA"

Eric Perrette, architecte cantonal, Etat de Vaud, membre du jury "nMBA"

Michèle Tranda-Pittion, urbaniste, secrétaire générale de la CEAT

Léopold Veuve, urbaniste

Urs Zuppinger, urbaniste, chargé de la planification du site "Le Marais du Billet" et membre du jury du concours

Programme

13.30 Accueil des participants

13.45 Introduction au Forum

Eric Gysin

Thierry Chanard

14.00 Présentation de quatre cas d'application concrète

Concours "Le Marais du Billet", Cheseaux

Blaise Junod

Concours "nouveau Musée cantonal des beaux-arts - nMBA", Lausanne

Kurt Aellen

L'art 93 de la Loi sur les constructions du Canton de Berne

Le concours se substitue à l'obligation de planification

Pierre Mosimann

Concours "Genève 2020", quartiers des Vernets, des Acacias et de La Praille

Philippe Bonhôte

15.00 Pause

15.30 Quatre ateliers à choix

Atelier 1 "Marais du Billet", animé par :

Thierry Chanard et Blaise Junod

Atelier 2 "nouveau Musée des beaux-arts - nMBA", animé par :

Kurt Aellen et Laurent Ollivier

Atelier 3 "Loi bernoise", animé par :

Pierre Mosimann et Urs Zuppinger

Atelier 4 "Genève 2020", animé par :

Philippe Bonhôte et Bernard Leutenegger

16.30 Pause

16.40 Synthèse des ateliers

17.30 Table ronde

Modérateur :

Francesco della Casa

Intervenants :

Patrick Berger

Xavier Fischer

Willi Frei

Eric Perrette

Michèle Tranda-Pittion

Léopold Veuve

18.30 Apéritif de clôture

Inscription au forum

Bâtir et planifier interactions des architectes et urbanistes

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

Adresse E-mail :

Inscriptions par courrier, fax ou mail jusqu'au 30 novembre 2005

SIA Section vaudoise,
Madame Geneviève Hofer
av. de Jomini 8, 1004 Lausanne
tél. 021 646 34 21
fax. 021 647 19 24
info@siavd.ch